

L'ÉCHANGE Revue Linnéenne

FONDÉE PAR LE DOCTEUR JACQUET

Organe mensuel des Naturalistes de la Région Lyonnaise et du Centre

CONTENANT LES DEMANDES D'ÉCHANGE

D'ACHAT OU DE VENTE DE LIVRES ET DE TOUT AUTRE OBJET D'HISTOIRE NATURELLE

M. PIC (G. I. P., S), Directeur

Membre correspondant du Museum de Paris

COMITÉ DE RÉDACTION OU COMITÉ D'ÉTUDES

BERTHOUMIEU — Capitaine XAMBEU

Berthoumieu, abbé, 3, rue de l'Épargne, MOULINS.
— *Ichneumoniens*.

J. Clermont, 162, rue Jeanne-d'Arc prolongée, PARIS
(13^e). — *Aphodius paléarctiques, Histériides* français.

L. Davy, à FOUGÈRE par CLERS (Maine-et-Loire). —
Ornithologie.

J. Sainte-Claire-Déville, à PARIS. — *Hydrophilides*
de France. — *Staphylinides* du bassin de la Seine.
— *Coléoptères* de Corse.

⊕ Maurice Pic, DIGOIN (Saône-et-Loire). — *Coléoptères*
d'Europe, Melyridae, Pimplidae, Nanophyes, Anthi-
cidae, Pedilidae, etc du globe. — *Cerambycides* de
la Chine, du Japon, etc. *Cryptocephalides paléar-*
ctiques, Malacodermes du globe.

⊕ A. Dubois, rue Ernestine, villa Eureka, FONTAINE-
BLEAU, (Seine-et-Marne). — *Coléoptères*.

⊕ A. Hustache, à LAGNY (Seine-et-Marne) : *Apten* et
Ceuthorrhynchus de France.

⊕ A. Méquignon, 68, rue Bannier, à Orléans, *Coléop-*
tères de France (*Circulionides* exceptés.)

ADRESSER TOUTES COMMUNICATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION ET LES ÉCHANGES

A M. M. PIC, à Digoïn

Celles concernant les Abonnements et les Annonces, à l'Imprimerie AUCLAIRE, à Moulins

(12 Février 1915)

SOMMAIRE

Notes diverses, descriptions et diagnoses, par M. PIC (*suite*).
Sur quelques *Chauliognathus* Hentz du Brésil, par M. PIC (*suite*
et *fin*).

Mœurs et métamorphoses des insectes, par le Capitaine XAM-
BEU (*suite*).

Coléoptères exotiques en partie nouveaux, par M. PIC (*suite*).

Quelques notes sur la flore des environs de Saint-Vallier, par
J. B. (*suite*).

PRIX D'ABONNEMENT : UN AN, A PARTIR DU 1^{er} JANVIER

France : 5 francs. | Étranger : 6 francs.

MOULINS
IMPRIMERIE ÉTIENNE AUCLAIRE

ANCIENNE MAISON CH. DESROSIERS

ANNONCES

La page 16 fr. | Le 1/4 de page 5 fr.
 La 1/2 page 9 fr. | Le 1/8 de page 3 fr.

Réduction de 25 % pour les insertions plusieurs fois répétées

TARIF SPECIAL POUR LES ANNONCES ANNUELLES

TARIF DES SEPARATA

	25 EX.	50 EX.	100 EX.
16 pages	6 fr. 50	8 fr. »	10 fr. »
8 pages	4 »	5 »	6 50
4 pages	2 50	3 »	4 »
Couverture blanche	» 75	1 25	2 »
Couverture imprimée	3 50	4 50	6 »

Pour les separata les auteurs doivent s'adresser directement à l'imprimerie.

EN VENTE

Chez l'auteur : Maurice Pic, à Digoin (Saône-et-Loire) : 1° **Matériaux pour servir à l'études des Longicornes**, ouvrage ayant obtenu, en 1911, le prix Dollfus.

Cet ouvrage, commencé en 1891, comprend une série de fascicules ou cahiers dont les premiers sont presque épuisés. Le prix varie suivant les fascicules, celui des anciens étant plus élevé ; les plus récents peuvent être cédés au prix de 3 fr. 50 le fascicule, port non compris. Le dernier cahier paru, c'est-à-dire la première partie du 9° cahier, a été distribué aux souscripteurs dans le courant de février 1914.

On peut céder quelques collections, avec le 1° cahier réimprimé, à des prix modérés. Envoi de l'ouvrage contre remboursement, ou après réception de son prix.

2° **Mélanges Exotico-Entomologiques** comprenant actuellement 11 fascicules (le dernier a paru en novembre 1914), au prix de 2 fr. le fascicule port non compris. Réduction de prix pour la collection complète.

"Miscellanea Entomologica"

Revue entomologique internationale

Abonnement annuel (12 numéros). 6 fr.
 Abonnement aux annonces seules. 2,50.

Direction et Rédaction : E. BARTHE
 Professeur, route d'Alais, 23, Uzès (Gard).

AU BUREAU DE L'ÉCHANGE

Prix : 2 francs le fascicule

Mélanges Exotico-Entomologiques

Par M. PIC

- 1^{er} fascicule (10 novembre 1911)
- 2^e et 3^e fascicules (10 février-avril 1912)..
- 4^e fascicule (18 septembre 1912).
- 5^e fascicule (25 mars 1913).
- 6^e fascicule (12 juillet 1913).
- 7^e fascicule (30 septembre 1913). Etc.

L'Échange, Revue Linnéenne

Notes diverses, descriptions et diagnoses

(Suite.)

Lampra bella var. semiobliterata (1). Maculis discoidalibus cyaneis elytrorum pro parte obliteratis aut indistinctis. Turquie d'Asie : Tokat (coll. Pic).

Homaligus suturalis var. nov. insuturalis. Elytris sanguineis. Dalmatie (coll. Pic). — Cette variété est très distincte par l'absence sur les élytres de bande suturale noire.

Pityophthorus Buyssoni Reitt. Je l'ai capturé sur des arbres verts, en avril, au bois de Chiseul près de Digoin ; est nouveau pour le département de Saône-et-Loire.

Pityophthorus micrographus L. Capturé à Beaubery (S.-et-L.) en juillet et nouveau pour le département.

Strangalia aurulenta var. nov. subreducta. Fasciis posticis nigris elytrorum suturam non attingentibus. France : Saint-Honoré, dans la Nièvre, aussi aux Guerreaux, en Saône-et-Loire (Pic). — Cette variété est caractérisée par la réduction des fascies médiane et surtout postérieure des élytres, qui, au lieu d'être complètes, sont disjointes à la suture.

Chaetocnema angustula var. nov. æneicolor. Supra æneus ; elytris lateraliter fortiter costulatis. Italie : Santa-Maria en Piémont (Pic). — Distinct, à première vue, par la coloration générale bronzée du dessus du corps.

Clytra nigrocincta var. nov. graeca. Elytris pallidotestaceis, ad humeros breve et post medium mediocre nigro notatis. Grèce (coll. Pic). — Cette variété, voisine de la *v. ovata* Lac., a les élytres ornés chacun d'un point huméral noir et d'une courte fascie discale irrégulière, également noire, placée en dessous du milieu

Clytra bucharica n. sp. Satis robustus, subnitidus, capite et infra corpore nigris, supra testaceus, nigro notatus, antennis pedibusque pro majore parte nigris.

Assez robuste, un peu brillant, foncé en dessous, testacé et marqué de noir en dessus, majeure partie des membres testacée. Tête assez inégale, noire, labre roux ; antennes testacées, obscurcies à l'extrémité ; prothorax lisse, transversal, rebordé, à lobe médian très marqué, entièrement testacé (forme type), parfois brièvement maculé de noir sur le disque (var. *notatithorax*) ; écusson saillant, testacé, marqué de foncé au sommet ; élytres de la largeur du prothorax, subparallèles, assez atténués au sommet, à épaules arrondies, assez fortement et irrégulièrement ponctués, testacés avec une macule humérale et une fascie postmédiane noires, celle-ci ondulée, rétrécie sur les

(1) Une variété analogue existe dans ma collection, originaire de Sibérie, chez *L. virgata* Mots. et je propose pour la désigner le nom de *var. subvirgata*.

côtés et éloignée du bord ; dessous du corps noir, pubescent de gris argenté ; pattes testacées avec les cuisses en partie, ou entièrement, noires. Long. 22-23 mill. Bucharie (coll. Pic).¹

Voisin de *C. laticollis* Weise, coloration du prothorax différente, fascie des élytres élargie sur la suture, etc.

(A suivre.)

Sur quelques Chauliognathus Hentz du Brésil

(Suite et fin.)

PAR M. PIC.

- 10 Elytres presque mats, fortement rugueux, avec une macule infrahumérale testacée ; prothorax nettement rétréci en avant, brièvement maculé de foncé. Long. 8 m. Blumeneau **rugosus n. sp.**
- 10' Elytres un peu brillants, finement rugueux ; prothorax à peine rétréci en avant, testacé-rougeâtre. Long. 6,5 m. Sertao de Diamantina **testaceicollis n. sp.**
- 11 Elytres très atténués postérieurement, testacés ou d'un testacé flave avec le sommet parfois étroitement marqué de noir 13.
- 11' Elytres longs, peu atténués postérieurement, roux, parfois avec l'extrême sommet plus clair 12.
- 12 Sommet des élytres plus clair ; prothorax multimaculé de noir, à large fossette discale. Long. 11 m. Matusinhos (Gounelle) **longipennis n. sp.**
- 12' Sommet des élytres non de coloration plus claire que le reste ; prothorax à grande macule médiane noire. Long. 9 m. Caraça (Gounelle) **longipes n. sp.**
- 13 Elytres entièrement testacés ou d'un testacé flave ; prothorax simplement impressionné 14.
- 13' Elytres testacé-flave, à sommet étroitement noir ; prothorax orné de plusieurs plis longitudinaux. Long. 10 m. Para (de Mathan) **plicaticollis n. sp.**
- 14 Prothorax presque droit sur les côtés, ou à peine arqué, testacé, parfois maculé de foncé, faiblement impressionné sur le disque ; cuisses plus ou moins testacées 15.
- 14' Prothorax nettement arqué sur les côtés, marqué d'une forte impression postérieure, celui-ci noir ; cuisses foncées. Long. 10 m. Pery-Pery (Gounelle) **impressicollis n. sp.**
- 15 Ecusson testacé, au moins sur son milieu ; tête entièrement noire ou presque ; prothorax testacé, ou maculé de foncé 6.
- 15' Ecusson noir ; tête rousse, avec une macule frontale noire ; prothorax roux-testacé, à bande discale noire. Long. 10 m. Blumeneau **atrosutellaris n. sp.**
- 16 Prothorax entièrement testacé, moins transversal, nettement rétréci en avant ; cuisses testacées. Long. 9-10 m. Val du Rio Pardo (Gounelle) **Gounellei n. sp.**
- 16' Prothorax maculé de noir, plus transversal ; cuisses plus ou moins foncées au sommet ; varie par le prothorax unimaculé (forme type), ou multimaculé (var. *multinotatus*) de noir. Long. 9 m. Rio-de-Janeiro **luteipennis n. sp.**

Silpha atrata LINNÉ.

(Larve. DE GÉER, tom. V, p. 178, pl. 6, fig. 10-15.)

Longueur 13-14 millim., largeur 4-5 millim.

Corps hexapode, noir luisant, moins au-dessous des trois ou quatre premiers anneaux qui sont blanc sale, un peu plus large qu'épais, convexe sur ses deux faces, à extrémité postérieure bifide.

Tête déclive cachée par le premier segment thoracique, antennes longues, de trois articles égaux.

Les segments dorsaux sont couverts de plaques écailleuses noires, s'avancant en pointe à chaque angle du bout postérieur ; les trois segments thoraciques plus grands que les suivants. le premier, le plus grand est clypéiforme, le dernier segment abdominal terminé par deux longues épines droites est tronqué au bout.

Pattes longues, écailleuses, garnies de poils courts, terminées par un ongle en forme de crochet.

Cette larve parvenue fin août à son complet développement se transforme après s'être enterrée dans le sol et s'être façonné une loge.

Nymphe, corps arqué, premier segment thoracique convexe, couvert par une grande plaque à ponctuation arrondi et à bords garnis de très petits poils roux ; pièces buccales et ailes rassemblées sous la poitrine ; genoux de la troisième paire de pattes en saillie ; sur les côtés des segments abdominaux est une expansion angulaire garnie d'un long poil roux *fort singulière*, sur l'avant-dernier arceau sont deux longues tiges droites terminées par un poil semblable ; le bord antérieur du premier segment thoracique porte quatre longs poils roux pareils à ceux de l'abdomen.

Cette nymphe est vive et remuante ; fin août elle prit la forme nymphale ; dix jours après elle donnait le jour à l'adulte ; la larve s'enterra pour opérer sa transformation.

Lathridius lardarius, DE GÉER.

(Larve. DE GÉER, tom. V, mém. 1, p. 45, pl. 2, fig. 27-31.)

Corps blanchâtre, étroit, allongé, couvert de touffes de poils très fins, traversé par une ligne médiane brune et terminé en cône tronqué.

Tête brunâtre, velue, palpes maxillaires allongés, terminés par un long poil ; antennes blanches triarticulées ; ocelles un point corné.

Le corps est terminé par un pseudopode charnu, tronqué, un peu recourbé en dessous servant de point d'appui à la larve durant sa marche qui est lente.

Cette larve vit dans les vieilles peaux : aux premiers jours de mars, prête à se transformer, elle se suspend par son mamelon anal contre les parois des corps voisins ; quelques jours après elle prend la forme suivante :

Nymphe très petite, blanche, l'extrémité postérieure mssquée par la peau ratatinée de la larve ; corps garni de poils très déliés terminés en forme de boutons sphériques en ovales, de dimensions inégales et à milieu fistuleux.

La nymphose cesse aux premiers jours d'avril.

DERMESTES. — GÉNÉRALITÉS

(DE GÉER, *tom. IV, mém. 5, p. 190-192. pl. 7 et 8, fig. 1 et 2.*)

Larves à pattes et à tête écailleuses, douze anneaux, couverts d'une peau dure, coriace, quelquefois écailleuse, plus ou moins velue; tête écailleuse, mandibules, mâchoires, palpes et antennes petites; pattes écailleuses.

Se nourrissent de cadavres secs de divers animaux dont elles rongent la substance charnue, la peau et les tendons aussi, ne laissant que les os qu'elles rongent aussi un peu; véritables fléaux pour les cabinets d'histoire naturelle, pour les garde-manger, pour les dépenses; les pelleteries n'échappent pas non plus à leurs atteintes, elles en détruisent les plus belles fourrures; les collections d'insectes ne sont pas à l'abri de leurs ravages, toute substance animale desséchée est recherchée par elles: elles se transforment sans faire de coque et sans se cacher, mais dans un coin écarté.

L'adulte baisse la tête et la cache presque entièrement sous le corselet au repos ou lorsqu'il est inquiet et dans ce dernier cas retire antennes et pattes, les applique contre le corps et reste ainsi sans mouvements jusqu'à ce que toute appréhension soit passée: on le trouve partout où comme larve il avait vécu, quelques espèces cependant visitent les fleurs dont ils sucent la liqueur mielleuse.

Chaque être a un rôle utile soit au point de vue général, soit au point de vue particulier, ainsi les Dermestes réduisent à leur plus simple expression la peau et la chair desséchée des animaux morts dans les champs; ces restes détruits et réduits en déjections servent à leur tour, après avoir été digérés, d'aliment aux plantes qu'ils fécondent ainsi, faisant plus de besogne en peu de temps que le temps de plusieurs mois.

Les cadavres entamés par les Muscides, repris par les Nécrophores et par les Sylphes, sont achevés par les Dermestes qui en font disparaître en dehors de l'ossature, les derniers restes, tous concourant ainsi à la salubrité générale: n'étaient leurs méfaits dans les collections et dans les approvisionnements, les Dermestes auraient encore leur rôle utile.

A ces généralités si complètes de DE GÉER, on pourrait ajouter qu'au point de vue de l'entomologie appliquée à la médecine légale, les insectes de cette famille nous sont d'un précieux secours en nous donnant des indices sur la date présumée de la mort des cadavres laissés sur place après accident ou après mort violente: on sait que c'est au printemps qui suit la mort que les Dermestes arrivent en nombre et séjournent assez longtemps sur ces restes abandonnés par les Muscides, par les Nécrophose et par les Sylphes.

Dermestes lardarius, LINNÉ (Dermeste de lard).

(DE GÉER, *tom. IV, mém. 5, p. 192. pl. 7, fig. 1-14.*)

Larve. Longueur 18 à 20 millimètres.

Corps allongé, velu, brun marron à la région dorsale, à la tête et aux pattes, blanchâtre en dessous moins aux quatre derniers anneaux qui sont bruns, s'atténuant vers l'extrémité qui se termine en cône tronqué.

Tête écailleuse, arrondie, brun marron, ligne médiane bifurquée en deux traits formant triangle, mandibules fortes brun noirâtre tridentées, palpes très courts, quelques poils sur les côtés de la tête; antennes coniques triarticulées; ocelles au

nombre de six granules noirs disposés en deux rangées courbes et parallèles, la concavité tournée vers la base antennaire.

Segments au nombre de douze, velus, en recouvrement les uns sur les autres ; sur chacun excepté au dernier est un bourrelet transverse garni de deux rangées de poils bruns divergents, les uns dirigés vers la tête, les autres en sens opposé, quelques-uns sont très longs, le bord antérieur qui précède le bourrelet est lisse, brun noirâtre, à téguments écaillés ; ainsi que le bourrelet le reste de l'anneau est blanc, mou, et n'est apparent que lorsque la larve allonge son corps ; la peau du dessous du corps est blanche, membraneuse, garnie de petits poils brun clair denses ; au dernier arceau sont deux fortes épines arquées et à pointe dirigée en arrière, cet anneau est garni en dessous d'un mamelon conique, tronqué, charnu, susceptible de se dilater, servant d'appui à la larve durant sa marche et à l'extrémité duquel est la fente anale.

Pattes écailleuses, brun marron, divisées en trois parties principales, terminées par un ongllet en forme de crochet un peu courbé (pattes bien dessinées incomplètement décrites).

La démarche de cette larve est vive, ses déjections sont en forme de long filet, composés de grains noirs ou bruns, de figure irrégulière et attachés les uns à la suite des autres. Elle change souvent de peau, la dépouille abandonnée reste gonflée, fendue à la tête et aux trois ou quatre premiers arceaux, conservant intactes toutes les parties extérieures ; c'est par cette ouverture que sort la larve de son ancienne peau. Selon GOEDART elle muerait dix fois.

Fin août a lieu la transformation en nymphe ; la larve se cache dans un coin retiré, dans le milieu nourricier même, y prend position et sans autres préparatifs. La phase transitoire achevée, elle quitte son ancienne peau pour apparaître sous la forme d'une nymphe blanche à yeux bruns, avec traits transverses bruns ; elle peut imprimer à ses segments abdominaux des mouvements latéraux défensifs ; la phase nymphale dure un mois environ.

Adulte. Quand on le prend, il baisse la tête et les antennes qu'il cache sous le corselet, applique en même temps ses pattes contre son corps et reste ainsi immobile jusqu'à ce que le danger soit passé. On le trouve dans les maisons où il se nourrit de viande sèche et fumée, de lard, de peaux d'animaux et d'oiseaux desséchés, d'insectes en collection, ne laissant des uns et des autres que les téguments les plus durs et poils et plumes, ces dernières se détachant au moindre souffle.

Description à hauteur du savoir de l'auteur : quelques détails sur l'épistome, le labre, les mâchoires avec leurs palpes, la lèvre inférieure ainsi que les stigmates, en auraient fait un modèle que l'on pourrait, même de nos jours, prendre comme type.

***Anthrenus scrophulariæ*, LINNÉ (Dermeste de la Scrophulaire).**

(Tome III, mém. 5, p. 202-203.)

La larve est hexapode, à pattes écailleuses, d'un brun noir et très velue ; elle ressemble à celle de l'*Ant. museorum*, Linné ; habite les lieux où se trouvent des fourrures et des pèlèteries dont elle rongé la peau ; se nourrit aussi d'insectes morts et d'oiseaux desséchés.

On trouve l'adulte sur diverses fleurs, en particulier sur celles du Sureau et des arbres fruitiers, mais il se retire dans ses habitations à l'époque de la ponte.

Anthrenus museorum, LINNÉ (Dermeste des cabinets).

(Tome IV, mém. 5, p. 203, pl. 8, fig. 1-14.)

Larve à son complet développement. Longueur 4-5 millim., largeur 2-3 millim.

Corps court et gros, velu, en particulier sur les côtés et à l'extrémité postérieure, brun obscur, coriace, moins à la ligne d'intersection des segments qui est membraneuse et d'un blanc terreux ; les poils du corps et de la tête sont barbelés.

Tête écailleuse, arrondie, couverte de poils roux très forts ; mâchoires écailleuses, noirâtres ; antennes petites, coniques à deux ou trois articulations ; les poils latéraux sont disposés en aigrettes ou en fascicules.

Segments recouverts de plaques écailleuses brunes, garnies de poils roussâtres ; région ventrale membraneuse jaunâtre, avec courts poils brun clair ; les côtés du corps sont couverts d'aigrettes et de longs poils, trois aux côtés des neuvième, dixième et onzième anneaux couchés de sorte que les aigrettes correspondantes de chaque arceau se rencontrent. Attaquée ou sous l'impression de la crainte elle redresse les aigrettes et en écarte les poils en forme d'éventail ; au repos, ou dès que la crainte a cessé, les poils se couchent sur le corps. Chacun de ces poils, formant aigrette, est d'un brun clair et jaunâtre et composé d'une suite de parties obconiques unies bout à bout, chacun de ces poils terminé par un renflement gros, conique ; les poils des aigrettes de la deuxième paire sont plus courts que ceux des autres. Poils et aigrettes constituent un système défensif dont la larve se sert au besoin.

L'extrémité anale se termine par une houppe de poils longs et simples bien plus longs que les précédents. Cette houppe constitue deux faisceaux de sept à huit poils chacun un peu divergents ; ces poils sont mobiles comme ceux des aigrettes. La larve peut leur imprimer des mouvements vibratiles.

Pattes écailleuses, brun clair, assez longues de trois parties recouvertes de petits poils et terminées par un ongllet recourbé.

Cette larve est commune, elle constitue un véritable fléau pour les collections, elle s'introduit partout elle est capable de percer le bois, collections d'insectes, d'oiseaux, pelleteries, fourrures, ronge les peaux, plumes et poils, muscles et tendons excepté, de sorte qu'une fois leur œuvre terminée, il ne reste plus que le squelette ; des insectes elle ronge toutes les parties intérieures, ses traces s'accusent par un amoncellement de granules, produit de ses propres déjections. C'est dans nos maisons, dans nos appartements mal tenus, en particulier dans les combles, où plumes, peaux, papiers, chiffons, cadavres et déjections abondent, qu'on trouve cette larve toute l'année. On la trouve aussi bien sur les planchers que sur les murs, marchant très lentement et glissant pour ainsi dire sur le plan de position ; elle passe l'hiver inactive et reprend son existence momentanément suspendue aux premiers beaux jours du printemps.

DE GÉER cite un cas particulier qui mérite d'être retenu : celui où plusieurs larves de cette espèce enfermées dans une boîte en corne, rougèrent peu à peu la boîte pour s'en nourrir.

C'est en mai et en juin qu'a lieu la nymphose, la peau de la larve se fend suivant la direction de la ligne médiane et la nymphe une fois formée, repose dans cette peau qui lui sert d'enveloppe dans laquelle elle est entièrement libre, son extrémité anale seule reste un peu engagée dans les derniers segments de la larve, de telle sorte que lorsque l'adulte sera formé, il aura plus de facilité, au moyen de ce point d'appui, pour quitter les dépouilles larvaire et nymphale.

Coléoptères exotiques en partie nouveaux

(Suite.)

Eutypodera impressithorax v. nov. atricornis. Antennis pedibusque nigris, thorace obscuro, elytris sat fortiter lineato punctatis. Afr. Or. (coll. Pic).

Notoxus laticornis n. sp. Oblongus, nitidus, testaceus, oculis nigris, elytris nigropiceo trinotatis; thorace robusto, cornu lato; elytris satis brevibus, apice subrotundatis.

Oblong, brillant, éparsément pubescent de gris, testacé avec les yeux noirs et les élytres à dessins noir de poix qui sont : une macule antérieure, une large fascie post-médiane réunie sur la suture à une autre étroite et raccourcie antéapicale. Antennes testacées; prothorax robuste, moins large que les élytres, à corne large, crénelée sur les côtés, très inclinée en avant; élytres courts et assez larges, subarrondis au sommet, faiblement impressionnés près de la base, assez finement ponctués; pattes testacées. Long. 3 mill. Afrique : Usambara (coll. Pic).

Voisin de *N. lunulifer* Pic, mais corne prothoracique plus large et dessins foncés plus réduits à l'extrémité des élytres.

Notoxus crenatus v. nov. subinnotatus. Elongatus, nitidus, testaceus, elytris ad basin et postmedium lateraliter breve et parum distincte brunneo notatis. Afrique Australe : Orange (coll. Pic).

Cette variété se distingue de *v. latefasciatus* Pic par la coloration plus claire, presque entièrement testacée des élytres.

Notoxus piceoapicatus n. sp. Oblongo-elongatus, nitidus, testaceus, oculis nigris, elytris post scutellum, post medium et lateraliter apiceque brunneo notatis; cornu lato, plicato; elytris satis elongatis, apice subrotundatis.

Oblong-allongé, brillant, éparsément pubescent de gris, testacé, yeux noirs, élytres ornés des dessins bruns peu accentués suivants : une macule postscutellaire commune, une macule postmédiane externe, une macule apicale assez large. Antennes testacées; prothorax robuste, corne large, assez longue, plissée sur son pourtour en dessus, peu inclinée en avant; élytres un peu plus larges que le prothorax, assez longs, subarrondis au sommet, à ponctuation en partie granuleuse; pattes testacées. Long. 3,5 mill. Afrique : Orange (coll. Pic).

Voisin de *N. pilosus* Laf. Distinct, à première vue, par la coloration des élytres.

Hylophilus Bakeri n. sp. Oblongus, holosericeo-pubescent, subnitidus, rufo-testaceus, oculis nigris, elytris ad medium nigropiceo 4-notatis. Variat (*var. sericeopubens*) infra corpore pedibusque pro parte nigris, elytris nigris, ad humeros et apice late rufo-testaceis.

Oblong, revêtu d'une pubescence grise fine et soyeuse avec quelques poils clairs dressés sur les élytres, un peu brillant, roux-testacé avec les yeux noirs, élytres ornés chacun, vers leur milieu, de deux macules allongées d'un noir de poix, dessous du corps et pourtour de l'écusson un peu rembrunis. Tête subarquée postérieurement, yeux grands, assez rapprochés; antennes longues et grêles, un peu épaissies à l'extrémité, dernier article acuminé; prothorax fortement ponctué, un peu plus long que large, à angles antérieurs nuls, faiblement impressionné devant la base, élytres larges

et assez longs, nettement impressionnés vers la base, assez fortement et peu densément ponctués ; pattes assez grêles avec les cuisses postérieures un peu obscurcies. Varie par le dessous du corps et les pattes en partie foncés, les élytres noirs avec presque le tiers postérieur et une longue macule humérale sur chacun testacés (var. *sericeopubens*). La partie apicale claire a les contours sinués antérieurement. Long. 3 mill. Philippines : Los Banos (ex Baker). Peut se placer près de *H. sinuatus* Pic et espèces voisines, bien distinct par ses dessins elytraux foncés.

Cryptocephalus atritarsis n. sp. Oblongus, postice parum attenuatus, rubro-testaceus, antennis apice, tibiis apice tarsisque nigris, thorace postice nigro bimaculato ; elytris antice et longitudinaliter nigro et breve bilineatis, post medium transverse nigro fasciatis, his lineato punctatis. Long. 6 mill. Côte d'Ivoire. Acquis de Le Moutl.

Cette espèce, qui peut prendre place près de *C. farctus* Suf., se distingue par sa fascie postérieure et ses deux courtes bandes non régulières qui, sur chaque élytre, se joignent à la base et n'atteignent pas leur milieu.

(A suivre.)

M. Pic.

QUELQUES NOTES

Sur la Flore des environs de Saint-Vallier (Drôme)

PAR J. B. (Suite).

Centaurea Calcitrapa. *Centauree Chausse*. — Bientôt et dans l'aridité du chemin nous rencontrerons le chardon étoilé, autre *Centauree*, de son vrai nom, *Chausse-trappe*, *Centaurea Calcitrapa*, remarquable par la transformation des écailles de ses capitules en de longues épines, dures et acérées.

Le chardon étoilé ne fleurit qu'en juillet. Mais, en avril ou en mai, il commence par étendre sur le sol une rosace de feuilles pennatifides, décurrentes. Au centre de cette première rosace en apparaît une deuxième, formée de 4-5 épines dures, résistantes, longues de plus de deux centimètres, jaunâtres, élargies et ciliées à la base, arrondies sur le dos et cannelées à la face supérieure. Puis, au fur et à mesure que s'accroît la végétation, notre deuxième rosace s'élève avec la tige et les feuilles, se développe en un capitule, s'arrondit, met en ligne de défense ses menaçantes épines et laisse échapper de son sein un joli petit bouquet de fleurs roses.

Centaurea Solstitialis. *C. du Solstice*. — J'ai hâte de vous dire un mot de la *Centauree* du Solstice, *Centaurea Solstitialis*, est-elle moins féroce, moins cruelle que sa sœur, *Chausse-trappe* ? Je n'ose l'affirmer. Assurément ses méfaits sont plus nombreux, parce que d'abord elle est légion, et qu'ensuite elle prend ses libres ébats dans les champs livrés à la culture, comme on peut s'en rendre compte sur le plateau qui sépare la vallée de Galaure et celle du Rhône. Vous la reconnaîtrez à ses tiges rameuses, hautes de 30 à 50 cent., recouvertes d'un duvet blanc. Ses feuilles sont, dans le bas, pennatiséquées, décurrentes et, dans le haut, linéaires et entières. Ses capitules sont solitaires et les écailles, qui leur servent d'involucre, sont terminées par plusieurs épines jaunes très résistantes et celle du milieu très allongée. Ses fleurs sont jaunes.

(A suivre.)

Avis importants et Renseignements divers

La Direction a le devoir, au commencement de 1915, d'adresser un souvenir ému à ceux qui ne sont plus, à ceux surtout morts glorieusement au champ d'honneur. Les rangs des paisibles entomologistes ont été impitoyablement fauchés, et ces pertes cruelles nous sont particulièrement sensibles. Puisse aucune nouvelle victime ne venir, par la suite, assombrir encore plus la pensée dirigeante de notre *Echange*, et tous les abonnés se retrouver, après un long silence forcé, valides et ardents pour la reprise de leurs chères études, la vie normale étant enfin retrouvée dans une paix générale.

La publication, forcément réduite, de notre journal se continuera, je l'espère, en 1915. Mais, si quelque impossibilité matérielle arrivait à se produire, son impression pourrait être momentanément interrompue, ou encore l'impression en devenir irrégulière, cela dit pour éviter aux abonnés toute surprise désagréable pour l'avenir. Nous marchons de l'avant dans la plus grande incertitude du lendemain, ce qui fait que, raisonnablement, nulle promesse ne peut être formulée aujourd'hui. Mais espérons, l'espérance est en ce moment la force et la consolation de tout.

Il convient de redire, ce qui a été déjà publié dans les numéros précédents, c'est que, par suite de l'état de guerre, la distribution régulière du journal n'a pu être faite. Plus tard, les numéros perdus seront remplacés sur demande et dans la mesure du possible, et les abonnés à qui rien n'aura pu être envoyé recevront, sur leur réclamation, les numéros nécessaires pour compléter l'année écoulée.

Il ne semble pas prudent d'expédier, jusqu'à nouvel ordre, l'*Echange* dans diversés régions; il y a d'ailleurs impossibilité matérielle de communiquer avec certains pays étrangers.

Les recouvrements pour les abonnements de l'année courante seront momentanément différés, néanmoins les abonnés qui pourraient le faire sont priés, dans le but d'alléger les frais généraux, d'adresser le montant de leur abonnement soit à l'imprimerie Auclair, place de la Bibliothèque à Moulins, soit à M. Pic Maurice, à Digoin (Saône-et-Loire). Les abonnés qui n'auraient pas reçu le journal depuis la déclaration de guerre et qui le désireraient maintenant devront le réclamer en s'adressant directement à M. Pic, et avertir en même temps, s'ils désirent voir continuer leur abonnement pour l'année nouvelle,

En principe, seront considérés toujours comme abonnés ceux qui ne refusent pas les premiers numéros de 1915 ou ne font pas savoir qu'ils se désabonnent. Il est recommandé particulièrement de signaler *de suite* à la Direction tout changement d'adresse pouvant se produire. Cet avis concerne surtout les abonnés actuellement mobilisés.

Demander à l'auteur, M. Pic, le XII^e fascicule (annoncé dernièrement et actuellement paru) des *Mélanges Exotico-entomologiques*.

A titre d'indication, le même auteur fait savoir qu'il vient de terminer un nouveau fascicule de son ouvrage *Matériaux pour servir à l'étude des Longicornes* actuellement à l'impression.

Le Directeur de l'*Echange* offre aux abonnés qui pourraient le désirer, de leur déterminer des insectes de la faune paléarctique ou exotiques rentrant dans ses familles d'étude, mais recommande spécialement qu'il ne lui soit expédié que de petits envois par la poste, car des envois plus considérables risqueraient de ne pas être étudiés rapidement.

Notes de Chasse

M. Monguillon a capturé dans la Sarthe, à la Ferté-Bernard et environs: *Xestobium rufovillosum* Deg., *Tillus elongatus* L., *Malthodes ruficollis* Latr., et var. *marginicollis* Schils., *Sphinginus lobatus* Ol., *Ædemera flavipes* F., *Batophila aerata* Marsh., etc.

M. Paul Nicod a capturé à Vaugneray, dans le courant d'avril dernier, sur un cerisier sauvage en fleurs, deux espèces de Malacodermes se rencontrant plutôt sur les arbres verts, les *Haplocnemus impressus* Marsh. et *nigricornis* F., il convient de dire qu'à proximité de cet arbre se trouvait un bois de pins.

Le Gérant : E. REVÉRET.